L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

[illegible] payable d'avance

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 15 OCTOBRE 1842.

Pour President des Etats-Unis:

HENRY CLAY.

A partir de lundi, 17 courant, l'Abeille reprendra ses publications quotidiennes.

Quel était le principal but de la Révolution accomplie en 1840 par le renversement de Van Buren? Si vous aviez fait, il y a peu de jours, cette question à quelque whig, il vous eut sans doute répondu que c'était d'arrêter la corruption qui se glissait dans l'administration, d'empêcher qu'il ne s'établit une sorte d'hérédité dans la Magistrature suprême, de renverser le système d'armée permanente inventé par M. Poinsett, enfin de sauver le pays des malheurs et de la ruine où l'entraînait le système des locofocos. Les locofocos, d'un autre côté, vous auraient affirmé que cette révolution n'avait eu d'autre motif que le goût prononcé d'une partie de la nation pour le cidre fort et le log-cabin. Mais whigs et locofocos eussent été dans l'erreur; nous savons maintenant pourquoi nous avons dépensé tant d'efforts et d'énergie dans la dernière lutte electorale; et certes nous devons être satisfaits du résultat; nous avons atteint un noble but; nous avons révolutionné l'Union pour que M. Webster fut secrétaire d'Etat et qu'il eut le plaisir de traiter avec lord Ashburton! Si par hazard vous en doutiez, nous vous renverrions au discours de M. Webster à Faneuil Hall. Il déclare avec une satisfaction non suspecte que "le premier grand objet de la revolution de 1840 a été accompli par le traité avec l'Angleterre, par ce traité qui règle à peu près la moitie des points en litige. Si par hazard ceux qui restent à régler, venaient à nous inquiéter encore, eh bien! nous aurions le plus simple de tous les moyens à employer, nous n'aurions qu'à révolutionner encore une fois notre gouvernement intérieur; c'est la méthode la plus expéditive et la plus infaillible pour arranger toutes les difficultés de la politique extérieure.

M. Cushing, que la persévérance de M. Webster à garder le Département de l'Etat, ne doit pas flatter infiniment, puisqu'elle lui enlève quelques chances d'entrer dans le Cabinet, est allé se consoler de ce désappointement au milieu de ses concitoyens de Newburyport. Il a reçu l'accueil le plus flatteur de la foule qui se pressait à son arrivée. Sous peu de jours sans doute nous aurons à enrégistrer le discours qu'il a promis à ses constituans; il doit passer en revue l'histoire des huit derniers mois. Cette revue ne saurait manquer d'intérêt, même pour ceux qui sont placés à un point de vue différent de M. Cushing.

Convention de Dayton.—On lit dans l'*Ohio State Journal*, publié à Columbus: "Nous arrivons à l'instant de Dayton, et nous avons à peine le tems de dire un mot du magnifique spectacle auquel nous avons assisté hier. Aucune description ne saurait en donner une idée; il a dépassé les espérances les plus ardentes; il a surpassé les plus belles manifestations de la lutte de 1840. Quant au nombre de ceux qui ont assisté à la Convention, les juges les plus sincères, les plus competens et les plus modérés s'accordent à l'évaluer, tout incroyable que paraisse ce chiffre, à près de CENT MILLE PERSONNES! Dans l'après-midi la Convention a été harranguée par M. Clay pendant environ une heure un quart; et le grand orateur a été au niveau de ses inspirations passées. Il s'est exclusivement renfermé dans des sujets d'intérêt national, et autant que nous avons pu saisir ses paroles, à la Circulation, à la Protection de l'industrie americaine et aux systèmes politiques adoptés par les adversaires du parti whig. M. Andrews, membre du Congrès, a dit ensuite quelques paroles; puis M. Crittenden dans un discours assez développé a traité surtout la question des salaires. Le gouverneur Corwin a parlé aussi quinze minutes environ; mais il a été interrompu par une assez forte averse qui a empêché de continuer la séance de la Convention.

"Durant la soirée, la ville a présenté l'aspect le plus animé: des assemblées s'étaient formées sur différens points, et des orateurs y faisaient entendre les discours les plus animés. M. Ewing, entre autres, avait réuni autour de lui une immense multitude qui prêtait une oreille attentive aux accens de sa voix puissante.

"Jamais le peuple de l'Ohio occidental n'a brulé d'une ardeur et d'un enthousiasme aussi vif; et tout nous fait espérer le plus éclatant triomphe."

L'*Observer* de Lexington annonce que M. Clay se rendra de Dayton à Indianapolis, où l'on fait de grands préparatifs pour le recevoir. Il visitera sans doute aussi quelques autres villes de l'Indiana.

La banque des "*Mechanics and traders*" a repris ses paiements en espèces.

Nous apprenons que l'honorable T. J. Cooley a donné sa démission de la place de juge président de la Cour de Cité.

Le coroner a été appelé mercredi dernier à faire la levée d'un cadavre trouvé dans le fleuve vis-à-vis la troisième municipalité. Cet homme, qui a paru être un matelot, n'a été reconnu ni réclamé par personne.

Le nommé Henry Willis qui a présenté à la banque des Mechanics et Traders, un check de $2059 portant une fausse signature de la maison Turpin et Hepborn, a été examiné par le recorder Baldwin et envoyé par devant la cour criminelle.

La barque *Helen Mar*, capitaine Harris, expédiée de la Nouvelle-Orléans pour Boston, ayant éprouvé la tempête du 5, à quelques milles de la Balise, est revenue en ville avec quelques légères avaries. Elle est actuellement en déchargement, sa cargaison sera mise à bord du navire Tyrane, capitaine Spears.

De l'Ouest.—Nous avons reçu par le steamboat Buck-Eye des journaux de Louisville jusqu'au 4 de ce mois. L'Ohio continuait à baisser et il n'y avait que quatre pieds d'eau. Plusieurs steamboats étaient échoués. Dans notre partie anglaise on trouvera l'état du marché de Louisville.

Georgie.—Les retours de cet Etat arrivent assez lentement, comme toujours. Nous en connaissons assez cependant pour savoir que les locofocos y ont remporté une assez belle victoire. Le ticket de nos adversaires pour le Congrès doit avoir passé 3000 voix de majorité: ils auront sans doute aussi une majorité décisive dans la législature d'Etat. Ce résultat est dû surtout à l'antipathie des Géorgiens pour le tarif; mais toute vive qu'elle est, leur antipathie pour cette mesure est moins forte encore que leur haine pour MM. Calhoun ou Van Buren; et quand le moment décisif arrivera, nos frères de la Géorgie prouveront qu'ils sont fidèles à leurs principes; ils ne se laisseront entrainer par aucun des candidats locofocos à la Présidence.

Angleterre et Etats-Unis.—La nouvelle de la conclusion du traité est arrivée en Angleterre par le *Britannia*, ainsi que celle de l'adoption du nouveau Tarif. Les journaux anglais discutent ces deux points assez longuement; mais en général ils expriment une vive satisfaction du résultat des négociations. "Nous n'hésitons pas, dit le *Times* de Londres, à reconnaitre que l'arrangement actuel vaut mille fois mieux que l'état de choses qui l'a précédé. Cet état de choses avait l'immense inconvénient de laisser sans cesse un *casus belli* dont les Etats-Unis auraient pu se servir tout à leur aise pour concentrer leurs forces et profiter du premier moment où le Canada nous aurait créé de sérieuses difficultés. Nous avons déjà reçu sur ce sujet une sévère leçon. Ces considérations suffisent pour que nous ayons raison de nous féliciter de l'heureuse issue de la mission de Lord Ashburton."

Les Whigs et le Tarif.—Parmi les étranges méprises que renferme le discours de M. Webster à Faneuil Hall, la suivante n'est peut être pas la moins remarquable; et elle est une atteinte si formelle à la conduite des amis de M. Webster et aux principes de la cause whig à laquelle il se prétend si sincèrement attaché, que le grand orateur, nous en sommes convaincus, ne manquera pas dans sa prochaine adresse de rétablir la question dans son véritable point de vue. "Il n'est pas vrai, dit M. Webster, que l'acte de Tarif ait passé seulement par la puissance des whigs," et jusque là il a raison; mais il ajoute: "Ou qu'il eut pu passer par leur seule puissance," il commet une grosse erreur. L'assertion qui suit n'est pas moins inexacte: "Il n'est pas vrai que la majorité des whigs, dans l'une et l'autre chambre, fut en faveur de ce bill." Qu'on veuille bien se reporter aux votes de la Chambre et du Sénat, et l'on se convaincra que *quatre vingt huit* représentans whigs, parmi lesquels il ne faut compter ni M. Cushing ni M. Proffit, ont voté *pour* et *trente* un ont voté *contre* le bill dans le scrutin définitif. Parmi les locofocos au contraire *vingt trois* ont voté *pour* tandis que *soixante onze*, au nombre desquels nous comptons MM. Gilmer, Wise et Mallery, ont voté *contre*. Plus des deux tiers des whigs de la chambre ont donc soutenu le bill qui a eu à peine pour lui le quart des représentans locofocos. Quant au sénat, il nous suffira de rappeler que quatre locofocos seulement ont voté pour le bill; mais seulement parce qu'ils ont dû le faire; car ils se seraient prononcés avec joie dans la négative, s'ils l'eussent osé. Il faut ajouter en outre que, parmi les whigs qui ont voté contre le dernier Tarif, la plupart n'ont agi ainsi que parce qu'ils ne voulaient point l'abandon du produit des terres; ces derniers étaient au nombre de dix-neuf; il restera donc douze opposans réels.

(*National Intelligencer de Washington.*)

Un autre conflit est survenu à Philadelphie parmi les pompiers. La compagnie portant le nom de "Independance Hose Company" s'empara de la pompe "Northern Liberties Hose Reel," la mit en pièces, et lui coupa en morceaux quatre cents pieds de tuyaux.

MAIRIE DE LA NOUVELLLE-ORLEANS.

Le prix de la farine étant, ce jour, de $3 68 terme moyen, le pain de première qualité devra, durant la semaine prochaine, peser 43 onces pour dix cents; celui de seconde qualité devra peser 53 onces.

Nouvelle Orléans, le vendredi 14 octobre 1842.

Nous trouvons dans la *Gazette des Attakapas*, journal publié à Franklin (Attakapas), une lettre signée *un passager*, dont nous donnons la traduction, sans pour cela en accepter la responsabilité.

Vermillion Bay, le 3 septembre 1842.

Le 31 du mois d'août dernier, la goelette Eliza & Betsy, capitaine T. C. Sheffield, partit de la Nouvelle Orléans pour Tabasco, ayant à bord dix huit passagers. A quelques milles de la Balize, le maitre, Nicholas, le cuisinier et un autre homme de l'équipage se mirent en opposition directe avec les ordres du capitaine, le propriétaire de la goëlette, Michael Vandelli, qui était à bord parut les approuver. Le 5 septembre, il se déclara dans le Golfe une violente tempête durant laquelle la goëlette eut beaucoup à souffrir et fit de grandes avaries. Après ce coup de temps qui dura près de 36 heures, le capitaine proposa de relâcher à Campêche dont ils n'étaient éloignés que de 40 milles, afin de se faire réparer. Le maitre et un homme de l'équipage s'y opposèrent et dirent aux passagers que s'ils relâchaient à Campêche, ils étaient infailliblement perdus, mais que, le vent soufflant vers la Nouvelle Orléans, ils feraient beaucoup mieux de relâcher à ce dernier port, où ils étaient sûrs d'arriver sains et saufs: ce à quoi le propriétaire consentit ainsi que les passagers. Alors un matelot s'approcha du capitaine qui était à la barre, lui dit des grossièretés et prenant la place de cet officier, il donna à la goëlette une direction opposée à la route de la Nouvelle Orléans. Tout l'équipage, à l'exception d'un seul homme, manifestait [illegible] de révolte. Ce que voyant [illegible] qu'il avait vu le maître jeter de l'eau et [illegible] pardessus bord et que c'était la raison pour laquelle les passagers en avaient été privés déjà.

Le 11 on découvrit une terre que l'on présuma être près de la Balize, mais comme il était trop tard et que le temps était très mauvais, le capitaine pensa qu'il n'était pas prudent d'aborder: il continua à faire route et le lendemain on découvrit une autre terre que l'équipage dit être près de Mobile. Les passagers croyant que le capitaine avait l'intention de les faire débarquer dans un port étranger; ils parurent peu satisfaits et direut qu'ils désiraient relacher à la Nouvelle Orléans. Le propriétaire ordonna alors au capitaine de virer de bord et de faire voile pour la Nouvelle Orléans. Le temps étant alors très couvert il fut impossible au capitaine de prendre ses observations et par conséquent de savoir dans quelle latitude il se trouvait; ce qui augmentait cette difficulté, c'est que le maitre et un homme de l'équipage avaient changé la direction du batiment pendant leur quart. Dans la nuit du 18, le capitaine jeta l'ancre à la hauteur de l'île du Tigre, mais ne put l'aborder, le gardien du phare de Vermillon ayant négligé de l'allumer. Pendant la nuit une tempête se déclara et la goëlette dérapa. Le lendemain les matelots se refusèrent positivement d'obéir aux ordres du capitaine: ils coupèrent le plomb de la sonde et tous restèrent couchés durant la tempête, et quoique une voie d'eau se fut déclarée, un homme de l'équipage se refusa d'aller à la pompe, quand le capitaine le lui ordonna, prononça des imprécations contre le capitaine et la goëlette, puis alla se coucher, de sorte que les passagers furent obligés de remplacer les matelots.

La chaine de l'ancre ayant été brisée à trois heures dans la matinée du 20, le capitaine se mit à la barre et proposa de prendre le large afin d'éviter les bas-fonds et les écueils qui se trouvaient à un demi mille ou à un mille de là. Le propriétaire du navire appela alors un matelot lui dit quelques mots en langue étrangère et à la suite de cette conversation, ce dernier ramassa un énorme bâton avec lequel il frappa le capitaine et lui fit une blessure de laquelle le sang jaillit abondamment. Le capitaine se réfugia alors dans sa chambre: trois passagers, Richard, Broclair et un autre l'y suivirent. Broclair tira un couteau-poignard et allait en frapper le capitaine lorsque le docteur O'Neil, de la Nouvelle-Orléans, qui venait de sortir de son lit se jeta entre ce furieux et le capitaine et sauva ainsi la vie à ce dernier. La goëlette fit enfin côte: un passager avait disparu sans que personne put dire ce qu'il était devenu. L'équipage et les passagers menaçaient toujours le capitaine: Michael Vandeli, le propriétaire traita les passagers de la manière la plus infâme, leur refusa de l'eau et des vivres quoiqu'il s'en trouvât à bord en assez grande quantité. De concert avec l'équipage, ils les renvoyèrent sans provisions, et cependant ils savaient bien qu'il eut été impossible de s'en procurer. Ces passagers restèrent ainsi pendant deux nuits sur le rivage, à cinq mille environ du lieu où ils avaient fait naufrage, ils furent recueillis à bord de la goëlette Fortune allant à Vermillon Bay, par le capitaine Clubb, qui les traita très généreusement. Le capitaine Sheffield est toujours à bord de la goëlette échouée, sa position est on ne plus pénible, car l'équipage se compose entièrement d'Italiens ne parlant pas un mot d'anglais.

Un Passager.

RECOLTE DE SUCRE.

Quelque planteurs de la paroisse Ste. Marie ont commencé la roulaison. Le sucre qu'ils ont fait est, dit-on, de tres-belle qualité. Nous croyons que les cannes sont en général assez mûres, et que les plantes qui sont prêtes, feraient très-bien de profiter du beau temps dont nous jouissons en ce moment.

Nous espérons que d'ici à deux semaines tous nos sucriers seront activement occupés à la fabrication de leur sucre et que le prix actuel de cet article se maintiendra et s'améliorera même.

(*Gazette des Attakapas.*)

L'Argent à New York.—Nos derniers journaux de New York disent que l'argent y est plus abondant que jamais; les Banques se trouvant dans l'impossibilité d'augmenter leur circulation, il est probable qu'ils seront longtemps sans payer un dividende. Les capitalistes ont pris une grande quantité de papier à 5 1/2 pour cent!

EXTERIEUR.
NOUVELLES DU TEXAS.

Nous apprenons par la goëlette Henry, arrivée hier soir de Lineville (Texas), que le général texien Burleton, à la tête de 1000 hommes, avait forcé les Mexicains, sous le général Wall, d'abandonner San Antonio. Les Mexicains se fortifiaient sur les bords de la rivière Medina, mais le général Burleton se disposait à les attaquer aussitôt qu'il recevrait des renforts. Les citoyens de Matagorda et des environs allaient rejoindre à l'armée.

EUROPE.
Arrivée du Columbia.

Nous espérions donner aujourd'hui à nos lecteurs et notre correspondance et de copieux extraits des journaux que nous attendons par le *Columbia*, mais notre espoir a été trompé. La malle ne nous a rien apporté, et nous avons pour toute ressource quelques lignes du *Patriot* de Charleston, journal du soir, qui a reçu par une autre voie que la malle, la nouvelle de l'arrivée du steamship à Boston et quelques paragraphes insignifians à cause de leur brièveté. Nous en avons tiré ce que nous avons pu soit sous le rapport politique, soit sous le rapport commercial. Nous compléterons nos renseignements lundi.

Le *Columbia* parti de Liverpool, le 20 septembre, est arrivé à Boston, le 4 courant, après une traversée de 13 jours et demi; ce navire avait à bord 75 passagers.

En Angleterre la tranquillité a été de nouveau troublée: à Manchester, malgré la surveillance extrême de la police, malgré le nombre des troupes qui occupaient cette ville, les émeutes ont recommencé; cinq mille tisserands y ont pris part. Les autres districts n'ont pas remué; mais leur situation est loin d'être rassurante.

Le *Sun* de Londres contient le récit d'un complot pour faire périr la Reine d'Angleterre, tramé par les Chartistes de Southampton. Les magistrats de cette ville ont commencé une enquête, par suite de révélations faites par un individu nommé Pierce: d'après le dire de cet homme, un autre chartiste lui aurait proposé de s'allier à lui pour lui pour l'aider à faire périr la Reine. L'histoire du *Sun* n'obtient pas du reste grand crédit.

La reine Vittoria et le Prince Albert sont de retour de leur voyage en Ecosse. Le 17 septembre ils étaient au Chateau de Windsor.

Le *British Queen* doit, si l'on en croit le *Times* de Londres, se rendre, à son retour, dans les docks de Londres pour y subir d'assez importans changemens.

Les espèces deviennent si abondantes en Angleterre, que la Banque commence à faire des avances sur les chemins de fer et autres valeurs.

La France n'offre rien de véritablement intéressant. Le ministre des affaires étrangères prépare, dit-on, les bases d'un nouveau traité de commerce avec la Belgique, les journaux de l'opposition qui sont fort mal disposés pour ce pays depuis qu'il a fait aux soieries et aux vins d'Allemagne les mêmes conditions qu'aux vins et aux soieries de France, s'indignent fort que l'on songe à entrer dans une alliance commerciale avec un gouvernement qui se permet de pareils procédés.

Les différends entre la France et le Maroc sont apaisés; sans doute l'Empereur s'est engagé aussi à ne plus donner aide ni secours à l'Emir Abd-el-Khader.

Des lettres de Lyon annoncent que la stagnation des affaires de soierie jette une grande gêne parmi les ouvriers; l'on craint que l'hyver ne vienne encore augmenter la misère, et que la tranquillité publique n'ait fort à en souffrir.

Le duc d'Aumale est devenu l'acquéreur de la fameuse propriété de Chateau-Margaux qui appartenait naguères à M. Aguado.

L'Espagne continue à vivre en mésintelligence avec le Portugal. Cela tient surtout, à ce qu'il parait, à la mauvaise volonté que le comte d'Almeda va montre pour Costa-Real, et aussi au mécontentement que cause le traité conclu par le Portugal avec l'Angleterre.

— On lit dans le *Journal de la Haute-Loire*:

" On a parlé d'une fameuse succession d'un sieur Bonnet, mort aux Antilles, sans héritiers connus, et laissant une fortune de huit ou dix millions. Cette succession mit dans l'agitation la plus vive, il y a une douzaine d'années, tous les Bonnets de France, les Bonnets de l'Ain, les Bonnets de l'Aisne, les Bonnets de Tulle et jusqu'aux Bonnets de Nuits. Un fait semblable se reproduit en ce moment à Mâcon.

" Un nommé Honoré Giroud, qu'on présume y être né, est mort en Amérique en 1787. Depuis que M. le procureur du roi a invité les héritiers à se faire connaître, c'est à qui découvrira dans sa famille un Giroud qui lui donne part à la somme qu'on dit être déposée à la banque de New York, et à laquelle l'imagination se plait à donner des proportions colossales. Il ne s'agit de rien moins que d'un certain nombre de millions. On raconte que les habitans d'un hameau de Charney, commune voisine de Mâcon, sont arrivés en masse, se prétendant tous héritiers, par cela seul que leur village se nomme *les Girouds*. Enfin la nouvelle répandue a mis en émoi toute la population, et a déjà produit sans doute bien des rêves dorés. Mais hélas! il n'y a plus guère d'oncles d'Amérique que dans les vaudevilles. Nous avons pris des renseignemens sur cette affaire, et nous savons que le capital en question ne s'élève qu'au chiffre mesquin de 4,007 fr."

Vers la fin de 1840 les Anglais votèrent une médaille à Méhémet-Ali qui, au milieu des hostilités, n'avait cessé de protéger le commerce à travers l'isthme de Suez. Cette médaille est arrivée à Alexandrie: elle porte d'un côté l'effigie de Méhémet-Ali et au revers cette inscription:

" L'ami de la science, du commerce et de l'ordre, " qui protége les sujets et les propriétés des puis" sances ennemies et qui ouvrit la route vers les " Indes."

Une adresse revêtue d'innombrables signatures accompagne la médaille.

" Cette adresse, dit le correspondant du *Sémaphore*, doit certainement réveiller des regrets chez ceux à qui une passion aveugle a fait désirer la ruine de la domination égyptienne en Syrie. Depuis le départ d'Ibrahim-Pacha, digne émule de son père, cette province est devenue un repair de brigands, de voleurs et d'assassins. Ni l'habitant, ni le voyageur ne trouvent plus aucune sécurité."

— On construit en ce moment, sur le port de Bercy, un magnifique bateau à vapeur tout en fer. Ce navire, qui est construit par un de nos plus habiles ingénieurs, a été commandé par Ibrahim-Pacha pour son sérail. Il est pourvu de jalousies, de manière à pouvoir parcourir toutes les sinuosités du Nil sans que les dames qui le monteront soient exposées aux regards des curieux.

(*Journal Français.*)

— Un journal de Liverpool déclare que depuis nombre d'années, à aucune époque, la quantité des marchandises manufacturées, expédiées d'Angleterre aux Etats-Unis, n'a été si faible qu'à présent. Quand un paquebot fait un fret de 250 à 300 livres sterling, cela est considéré comme très beau, par le temps qui court. Les passagers sont à présent la seule ressource des armemens, et continuent d'être assez nombreux. Le *Patrick Henry*, parti ces jours derniers, avait 270 passagers, ayant une somme de 300 livres. Son fret, en marchandises, ne s'élevait pas à 300 livres.

Singulières Coincidences.—"La chute des Empires, dit un Correspondant du *National Intelligencer* de Washington, le sort des [illegible] changements de dynastie, sont toujours annoncés (ou les légendes mentiraient) par quelques prodiges ou quelques présages, et les esprits superstitieux ne sont [illegible] découvrir ces prodiges ou ces présages [illegible] avant, du moins après l'événement. L'an dernier, je crois, quelqu'un des esprits dont je parle, découvrit une règle à l'aide de laquelle il prétendait prédire l'époque de tous les changemens dynastiques de la France. Cette règle défie l'analyse mathématique; et l'on ne peut rien en dire sinon que jusqu'à ce jour elle s'est vérifiée de la façon la plus merveilleuse. Voyez plutôt:

Robespierre et ses partisans ont [illegible] en:

Si vous ajoutez à ce nombre chacun des chiffres qui le composent,	1 7 9 4
Vous obtenez la date de la chute de Napoléon.	1815
Si vous employez le même procédé pour cette nouvelle date,	1 8 1 5
Vous obtenez la date de la chute de Charles X.	1830
Poursuivez encore de la même façon,	1 8 3 0
Et vous avez la date de la mort du duc d'Orléans.	1842

Qui sait peut-être celle de l'abdication du Roi Louis-Philippe. Vous savez que le bruit de cette abdication s'est répandue; mais n'eut-elle pas lieu, la grande calamité qui a frappé la branche cadette des Bourbons ne suffirait-elle pas pour justifier l'exactitude de la prédiction? Combien plus de singularité cependant n'aurait-elle pas, si Louis-Philippe venait à descendre du trône. Cette règle dont la justesse aurait été prouvée par l'abdication d'un Roi, par la chute d'un autre roi, d'un Empereur et d'un dictateur républicain, ne deviendrait-elle pas infaillible, et la France ne serait-elle pas alors à craindre en 1867 un nouveau bouleversement dynastique? Nous livrons cette question aux amateurs du merveilleux."

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS,
Vendredi soir, 14 octobre 1842.

Les affaires en général, loin de s'améliorer, comme nous serions en droit de l'espérer à cette époque de la saison, sont au contraire dans le plus grand état de souffrance, à cause de l'embarras de notre circulation monétaire. Le prix de chaque article fléchissent sous cette permanente influence. Les produits arrivent avec abondance, malheureusement il n'en est pas de même des espèces.

Le temps continue toujours à être favorable aux récoltes. La fièvre jaune est en pleine déroute, l'état sanitaire de la ville est aujourd'hui très satisfaisant.

COTON—Arrivé depuis le 1 du courant, de Louisiane et Mississipi, 17,881 balles; Tennessee et North Alabama 1749, Arkansas 660, Ensemble 20,290. Expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool 8209 balles, Hull 1160, Havre 1716, la Havane 224, New York 1046, Boston 4 0, Baltimore 71, ensemble 12,928, ce qui fait une augmentation du stock de 7,462 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 51,579 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er. Stock en mains,		4,488
Reçu depuis le 1du courant,	20,290	
Antérieurement,	56,856	77,146
		81,633
Expédié depuis le 1 du courant,	12,928	
Antérieurement,	14,956	27,884
Stock en mains		53,679

Durant toute la semaine qui vient de s'écouler, la dépression qui paralyse les mouvements du marché depuis son ouverture, a été la même, l'argent étant de jour en jour plus rare et les difficultés toujours croissantes de négocier des traites ont fait encore baisser les prix de 1/8 sur toutes les descriptions. Les arrivages s'effectuent largement, et le stock en vente s'accumule journellement entre les mains des détenteurs auxquels il est impossible de forcer à la vente à des taux aussi bas. Le total des ventes de la semaine s'élève à 10,000 balles sur lesquelles 6000 ont été prises pendant ces derniers jours principalement pour le compte des marchés de France et d'Angleterre.

Nous avons reçu par la malle d'aujourd'hui une partie des nouvelles d'Europe jusqu'au 19 d'Angleterre. Le marché au coton était très calme aux dernières dates, les ventes de la semaine expirant le 17 n'avaient pas excédé 12,000 balles.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi:

Ordinaire et bas, de	5 à 5 1/2
Ordinaire,	6 à 6 1/4
Bon ordinaire,	7 1/4 à 7 1/2
Bon ordinaire et petit courant,	8 1/4 à 8 1/2
Petit courant et courant,	9 3/4 à 1
Bon courant,	00 00

TABAC—Le stock en vente est tellement réduit qu'il ne permet que des ventes limitées, les arrivages qui sont toujours peu importans se consistent principalement qu'en tabac de qualité inférieure. Nous n'avons aucun changement à signaler dans nos cotes que nous laissons subsister comme suit: beau courant 3 1/2, 4 1/4 et 3 1/8, pour X ecdons et premières.

SUCRE—Durant la semaine qui vient de s'écouler le marché a été très inactif. Les ventes ont été très limitées à cause de la grande rareté de l'argent. Cette circonstance est, on n'en doute pas, très nuisible aux affaires en général. Il ne serait pas facile aujourd'hui d'obtenir les prix que nous portions à nos cotes de la semaine dernière. Quoiqu'il en soit, nous n'en continuons pas moins à coter les qualités extrêmes à 4 1/4 et 6 1/2. Nous avons signalé il y a quelques jours l'arrivage de 17 boucauts de sucre nouveau. Ils ont paru sur le marché, mais on n'eu avait pas encore disposé à la clôture du marché d'aujourd'hui. Le prix demandé est de 7 cents. La qualité en est très belle.

Il ne se fait presque rien dans les sucres de la Havane. Les prix sont de 9 à 10 selon la qualité.

MELASSE.—Le stock étant de peu d'importance et les arrivages très peu nombreux les détenteurs se tiennent très fermes à 16 et 18 le gallon. Les ventes n'ont lieu que par petits lots et principalement pour le commerce de la ville.

FARINE—Nous avons eu un marché très calme depuis notre dernière revue, dans la demande pour l'expédition: les transactions n'ont lieu que pour les besoins de la consommation de la ville. Quelques barils ont été pris pour la Havane et un port du Mexique à $ 37 1/2 la superfine. Ce chiffre est celui de notre cote d'aujourd'hui en observant toutefois qu'il pourrait baisser d'une légère fraction pour des lots d'importance.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions a été fort peu animé depuis notre dernier rapport. La majorité des transactions n'a lieu que pour remplir quelques ordres venues des habitations et pour subvenir à la consommation des environs de la ville. Les prix de toutes les descriptions sont très fermes à cause de la réduction de notre stock en vente et du peu d'arrivages. Nous cotons: Porc mess 7 50, en bonne demande, prime, 495 à 5, M. O. 4 75 à 5 25, P. O. 3 75 à 4. Graisse en bonne demande; quelques lots ont changé de mains pour l'expédition. Nous cotons le prime leaf à 7 c. Les lots de choix obtiennent une légère fraction au-dessus. Il n'y a que peu de demandes de beurre: la meilleure en baril à 25 à 8 00, 1/2 do, 4 50 à 7 75, prime de 4 50 à 5. Le lard étant encore très rare, les prix se maintiennent. Jambons 7 1/2, plats cotés 6 1/2, épaules 4 1/4 à 4 3/4.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—La demande n'a pas été plus active, durant cette semaine, mais les prix se sont bien maintenus. Nous cotons: toile de Kentucky de 13 à 14, comptant, et 15 à 16, à terme; do de l'Inde de 13 à 11, comptant et 16 à 17, à terme, Corde de Kentucky de 5 à 6 1/2 comptant et à terme.

CAFE—La demande a été très limitée depuis notre dernier rapport à cause de quelques arrivages de la nouvelle récolte de la Havane. Cette primeure a obtenu de 9 1/2 à 9 3/4. Nous cotons la Havane prime vert de 9 1/2 à 10, ordinaire de 9 à 9 1/4. Rio de 9 à 9 1/4. Rio de 9 à 9 3/4. Les autres descriptions de Rio sont très rares sur le marché.

WHISKEY—Cet article est très calme; les ventes du rectifié s'effectuent difficilement par petits lots à 16 et 15 1/2. Le stock est très élevé.

CHANGE—Les difficultés que l'on éprouve à négocier des traites prenant chaque jour de l'extension, les prix ont encore fléchi. Nous cotons comme suit:

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	1 à 2 p. ct. d'escpt.	
France,	5 75 à 5 80	
New-York, 60 jours de vue	7 1/2 à 8	d'escompte
Do do de		do
Do à vue do	6 1/2 à 6 1/2	do
Philadelphie 60 jours de vue,	7 1/2 à 8	do
Do à vue	4 1/2 à 5 1/2	do
Boston 60 jours	7 à 7 1/2	do

MARCHE MONETAIRE DE LA NLLE-ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.

Coux de $1000	4 pour cent d'escompte	
do 500	3 1/2	do
do 50 et 100	2 1/2 à 3	do
Espèces	pair	
Billets de la Banque de l'Union	6 à 7 p.c. escompte	
do Artisans & Commerçans	pair	do
do do Louisiane	pair	
do Cité	10 à 12	do
do Etat de la Louisiane	9 à 11	do
do Consolidés	24 à 26	do
do Commerce	9 à 11	do
do Canal	19 à 22	do
do Carrollton	6 à 9	do
do Citoyens	30 à 00	do
do Améliorations	30 à 00	do
do Atchafalaya	50 à 55	do
do Exchange	60 à 65	do
do Orléans	60 à 70	do
do de la 1re et 2de Municipalités	9 à 9 1/2	do
do 3me do	35 à 40	do
do Alabama	20 à 22	do
do Kentucky	pair à 2 p. cent	do
do Tennessee	4 à 7	do
do Ohio	5 à 8	do
do Illinois	60 à 00	do
do Indiana	4 à 6	do

FRET—Le fret, celui pour le Nord principalement, est toujours ferme à nos dernières cotes comme suit:

FRET.

Coton pour Liverpool	11/16
Do do Havre,	1 cent
Do do New York,	5/8 par livre
Do do Boston,	5/8 do
Tabac pour Cowes,	00 à 00
Do do Londres directement,	00 à 00
Do do New York,	6 00 à 6 50
Do do Boston,	6 00 à 00
Do do Philadelphie,	0 à 00

EUROPE.

Liverpool, le 17 septembre 1842.

Coton—La demande n'a réellement lieu que pour les besoins absolus du commerce. Le marché était très calme à sa clôture, les prix des cotes des descriptions d'Amérique se maintenaient avec difficulté. Les ventes de la semaine se composent de 14650 balles, y compris 400 d'Amérique par la spéculation et 300 d'Amérique et 900 Madras pour l'exportation.

19 Septembre.

La demande a été très modérée aujourd'hui. Les ventes se composent seulement de 300 balles prises en totalité par le commerce, à l'exception de 150 Amérique prises par l'exportation. Les prix se maintiennent assez bien.

PROVISIONS D'AMERIQUE.

Les importations sont toujours de peu d'importance, elles se composent seulement de 100 barils et 19 barriles grais-se, 600 caisses fromage, 139 barils bœuf et 101 do porc.

Graisse—Cet article est en bonne demande, il n'en que fort peu en première mains. On demande des prix très élevés. Les ventes ont été considérables à 24 et 34s droits payés.

Jambons—Le jambon sec est en bonne demande, mais il n'y en a que fort peu sur le marché. Un lot porté à en fort à l'encan, mais il ne s'en est presque pas vendu. Les prix obtenus sont de 32 à 35s droits payés.

Beurre et Porc—Les descriptions des E.-U. ont augmenté actuellement qu'elles sont fort en usage dans l'intérieur elles sont en bonne demande. Elles sont cotées de 9s à 30s. à l'entrepot.

Lard En demande limitée de 36 à 39s. les 50 kil. droits payés.

Havre, le 15 septembre.

Coton—Les importations de la semaine se composent de 2000 balles et les ventes, durant la même époque se sont élevées à 9000 balles, à des prix très irréguliers, mais sans aucune baisse apparente, quoique nos courtiers aient fait baisser les descriptions d'Amérique de 1f. sur leur prix courant. Les prix des descriptions supérieures se maintiennent. Notre stock s'élève aujourd'hui à 176,000 balles.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

Les membres de la Société sont invités à assister à l'enterrement de Mr. BONTAL, membre de la Section du Gers, décédé hier à 2 heures.

Le convoi partira de chez M. Bellanger, rue de l'Hôpital, No. 196 à 8 heures précises P. M.

DERNIERES DATES

New-York	oct 4	Londres	sept 19
Boston	oct 4	Liverpool	sept 20
Baltimore	oct 5	Paris	sept 17
[illegible]	oct 4	Havre	sept 16
[illegible]	oct 4	Bordeaux	août 21
[illegible]	oct 8	Madrid	août 30
Vera Cruz	sept 16	Cadix	août 30
Mexico	sept 10	Havane	oct 1
Tampico	sept 10	Galveston	oct 00

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Philadelphia, Bradford, Liverpool, S & J P Whitney
Chaos, Larkin, Liverpool, [illegible]
Virginia, [illegible], Hall Aug [illegible]
[illegible], New York, S & J P Whitney
Brick Dan. Webster, Parker, Charleston, [illegible]
Delia, [illegible] Jam. [illegible]
Goel. Eliza [illegible] Ann, Rossetley, Campêche, [illegible] Cajdevielle & Curcu

ARRIVES.

Bateau de remorque Invincible, des Passes, avec la goelette Henry.
Bateau de remorque Lion, Pinniger, des Passes—avec le brick Angora.
Bateau de remorque Mississippi, Dunay, des Passes—avec le navire Norfolk.
Navire Norfolk, Snow, de Boston.
Brick Angora, Means, de Bordeaux.
Goel. Elizabeth, Forsyth, de Pensacole.
Goel. Henry, Grimes, 15j de Lineville, (Texas)
Steamer Techè, Wiggin, Balize.
" Caspian, Blood, St. Louis
" Bogue Houma, Johnson, Fort Adams.
" Baton Rouge, Walworth, Vicksburg.
" North Alabama, Elliott, Grand Gulf
" Oen Tike, Rose, Cincinnati
" Osceola, Pease, Columbia
" Lodi, Clark, Bayou Sara.
" Clipper, Besey, Bayou Sara.
" Ambassador, Bercham, Mutiken's Bend
" Sultana, Tufts, Vicksburg
" Maid of Kentucky, Linlerd, Yazoo River
" Buck Eye, Coleman, Louisville.

MEMORANDA.

Ports de l'intérieur.

A Louisville pour ce port, steamer Nautilus, partant le 4 oct., Tippecanoe, même jour; Hugh L. White, [illegible] Eagle le 2; Amazon est parti le 2; la Belle of the West, le [illegible].

Arrivés de ce port à Louisville, 2 oct., le Tippecanoe, 4 le Neptune.

Ports de la côte.

New York, 3 oct.—Expédié, navire Vicksburg, Barry, N. Orléans.

Boston, 4 oct.—Arrivé steamer Columbia, Liverpool; navire Westside, Welsh, N Orléans; navire Dewwidre.

Charleston, 4 oct.—Arrivé, steamer Neptune, Rollins, New York; il devait partir le 10 pour la Havane et la Nouvelle Orléans.

La vente des biens-fonds, qui devait avoir lieu aujourd'hui par J. A. Beard, offre, de beaux placements sur [illegible] personnes qui désirent acheter des terrains propres à des résidences de famille, ces terrains étant placés dans les plus beaux quartiers de la ville.

On fait remarquer qu'il se vendra aussi une belle plantation pour les affaires de la Nouvelle Orléans, à l'embranchement des rues St. Charles et de Commune.

L'attention du public est appelée à la vente qui a lieu à la Bourse St. Louis par A. Fernandez, ce jour d'hui, 15 du courant, à midi, d'un morceau de Terre connu sous le nom d'Habitation de Plaisance, situé dans la [illegible] de l'Assomption, sur la rive droite du fleuve [illegible] à 18 lieues au dessous de la ville [illegible]

T. J. COOLEY,

Avocat,

Bureau: No. 4, Exchange Place, au premier. A REPRIS l'exercice de sa profession, et s'occupera des affaires dans les Cours de cette ville, ainsi que dans celles à la Cour de District dans la paroisse de la Pointe-Coupée.

15 oct—6m

AVIS DE SOCIETE—Les soussignés ont formé une société sous la raison de BOYERS, BREEDLOVE & Co, pour la transaction des affaires par commission d'encan.

ROBERT M. BOYERS.
JULIEN P. BREEDLOVE.
DAVID A. BOYERS.

15 oct—9 1/2m

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société connue sous la raison Du Durand [illegible] est dissoute [illegible] la liquidation des affaires de la société [illegible] & Jh. Durand, qui ne se serviront de la signature sociale que pour la liquidation.

Les personnes auxquelles il est dû sont priées de présenter leurs comptes, et celles qui doivent à la société de se libérer dans le plus bref délai pour solder leurs comptes.

Signé: GME DURAND,
FRE DURAND,
JH. DURAND.

15 oct—3

LE soussigné profite de cette circonstance pour faire savoir à ses connaissances et au public en général, qu'il continuera le même genre d'affaire en son nom particulier et pour son propre compte, dans le même magasin, 58, rue de Chartres.

15 oct—3

ADJUDICATION des diverses branches de l'ETABLISSEMENT DE LA SALLE DE BAL D'ORLEANS annoncée pour le 15 du courant, est renvoyée au 31 de ce mois.

Le 13 octobre 1842.

15 oct—3 S. MITAUD.

IL a été volé chez le soussigné, dimanche soir, 2 du courant, une boîte de bande en ferblanc marquée William Grant, et contenant des billets à ordre et autres papiers, dont la plus grande partie a été trouvée sur la levée. Il manque encore les billets suivants: un billet de $1000 tiré par James Burden, à l'ordre de et endossé par James Walsh, Freret & Brother et Wm. Grant daté du 1er aout 1839, payable 21 mois de date et portant intérêt de 6 pour cent, avec protêt; un billet tiré par H. E. Robinson, à l'ordre de et endossé par H. Sturges, de la somme de $1,168 payable à un an de date; un billet tiré et endossé comme le dernier, de la somme de $1,167, payable à trois ans de date; un billet tiré par H. Sturges à l'ordre de et endossé par H. E. Robinson, de la somme de $1 167, payable à deux ans de date. Tous ces billets sont datés du 17 décembre 1838 et passés par devant par L. T. Caire, notaire public.

15 oct WM. GRANT, 28 Douane.

BANQUE DE CARROLTON,
13 octobre, 1842.

AVIS—Les deux magasins en trois étages, No 29 et 91, rue des Magasins, au Poydras, seront loués à bail pour une année. On pourra en donner possession le [illegible] novembre prochain. Aussi deux maisons de résidence, rue des [illegible], à l'encoignure de la rue Felicité. On pourra en prendre possession de suite. S'adresser à

15 oct JOHN NICHOLSON, Caissier.

A LOUER—Le Magasin no. 11, rue du Canal, 1er et 2nd étages. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à

15 oct WOOD & SIMMONS, 81, Magasins.

AVIS

S'EST égaré ou a été volé, depuis le 12 octobre un chien setter, répondant au nom de DASH. La personne qui l'aura trouvé ou qui pourrait donner des renseignements tendant à le faire trouver, recevra une récompense libérale, en s'adressant au soussigné, rue de Chartres No. 169.

15 oct—3 LOUIS DUCORNAU.

VINS rouges et blancs en caisses,
Do do en barriques et 1/2 barriques,
Do de Muscat de Frontignan,
Eau de vie de Cognac en 1/2 pipes et 1/4 de pipe,
Huile d'olives de la marque Pagnol en bouteilles et 1/2 bouteilles,
Vinaigre blanc,
Anisette fine et surfine,
Liqueurs assorties,
Bouchons en ballots de 10,000, par sacs de 500,
Absynthe suisse,
Vin de Champagne,
A vendre par AUG. MOLIER, 90, St. Louis

15 oct

EN débarquement du navire Orenimbo, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
300 paniers huile de la marque Pagnol, en bouteilles et 1/2 bouteilles,
8 balles amandes à la dame,
60 caisses savon bleu pâle,
10 pièces bouchons de 30 m. chaque balle,
6 jarres fruits cristallisés,
6 jarres saucissons,
60 paniers bouteilles vides,
136 caisses raisins,
25 caisses Curaçao,
30 caisses Marasquino,
60 do eau de fleurs d'orangers.
A vendre par AUG. MOLIER, 90, rue St Louis

15 oct

SARDINES à l'huile, petits pois et truffes du Périgord.
3000 boites sardines à l'huile en boites et 1/2 boites,
1000 do truffes du Perigord do do
600 do petits pois, à vendre par
15 oct AUGT. MOLIER, 90, St. Louis

LAINE du Mexique, à vendre par
15 oct R. D. BLOSSMAN, 80 Bienville.

PAPIER pour le marché mexicain—25 balles papier mexicain florette, à vendre à bas prix, par
15 oct R. D. BLOSSMAN, 80, Bienville.

TRAITES sur Londres, à vendre par
BOUTIN, GALLY & Co,
15 oct 76, rue Toulouse.

LETTRES de change sur Boston et New York, à vendre par
LEVI H GALE,
14 oct 93 Commune

TRAITES sur Paris à vendre par
BOUTIN, GALLY & CO.
14 oct. No 76 rue Toulouse.

MAQUEREAUX—91 barils, 110 demi [illegible] quarts nos. 1, 2 et 3, en débarquement et à vendre par
RICE & HATHAWAY,
14 oct. 71, Magasins.

CAFE de Rio—312 sacs café fin vert en débarquement et à vendre par RICE & HATHAWAY,
14 oct. 71 Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—40 caisses sucre blanc, et 30 caisses en magasin et à vendre par
RICE & HATHAWAY,
15 oct. 71, Magasins.

CAFE de la Havane—100 sacs café fin vert, en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY,
14 oct. 71, Magasins.

A VENDRE par les soussignés—60 caisses cuirs bruns de la Havane, langues et cubes de bœufs, [illegible] et [illegible], rum de la Jamaïque, vin de Porto et xérès, [illegible], indigo, thé impérial et poudre à canon, en caisses [illegible], Young Hyson, clous assortis, plomb en barre, &c.
MERLE, REYLLY & Co,
16 oct 44, Vieille Levée.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE
(Dernière récolte de la récolte de 1842.)

[illegible]

15 oct [illegible] DINN,

A VENDRE chez les soussignés:
[illegible]
Vin blanc Sauterne, vieux en caisses,
Huile d'olive surfine de Marseille en paniers, bouteilles et 24 onces,
Vinaigre, vin muscat de Frontignan en caisses,
Cornichons, Capres et Vermicelli [illegible]
BOUTIN, GALLY & Co,
76 Toulouse

15 oct

CAFE de la Havane—A vendre par
MANUEL BLANCO
[illegible] Commune.

15 oct

CAFE—Excellent café [illegible] à vendre par
15 oct [illegible] Magasins

BOTTES [illegible]
15 oct [illegible]

BOTTES, souliers et [illegible] à vendre à bas prix par
15 oct [illegible] Magasins

CIRAGE—60 barils de cirage [illegible]
[illegible]

CHAPEAUX—[illegible] pour hommes et enfants, de toutes descriptions [illegible]
[illegible] Magasins

BRIQUES [illegible]

PORC—30 barils porc [illegible] à vendre par
15 oct [illegible]

BOTTES, souliers et [illegible] 300 caisses [illegible]
15 oct A F DUNBAR [illegible]

TOILE et CORDE d'emballage—[illegible]
15 oct [illegible]

[illegible]

MAQUEREAUX [illegible]
13 oct

FANNETIE [illegible]

VINS, liqueurs—Quinquina, whiskey [illegible] eau de vie de Bordeaux, vins [illegible] à vendre par
15 oct WM. CREJIN,
36 Douane.

HUILE DE PALMA [illegible] magasin et à vendre par [illegible] DOANE & Co.
15 oct 26 Poydras.

TABAC [illegible]
15 oct

CORDES [illegible]
[illegible] DOANE & Co.

VIENNENT de recevoir [illegible] grand assortiment [illegible]

BARRIQUES A EAU [illegible] du navire Mary [illegible]
13 oct

RIZ—[illegible]

BLANC [illegible]

[illegible]
13 oct

SUCRE raffiné de Boston [illegible] NORRIS & FOSDICK.
13 oct

TRACTEUR [illegible]

OUVERTURE D'UN MAGASIN
Encoignure [illegible] et Bourbon.

M. BRION a l'honneur de prévenir le public et particulièrement les Dames de la Nouvelle Orléans qu'il fera le lundi d'octobre, l'ouverture d'un magasin [illegible] assorti de marchandises [illegible] grande fraîcheur [illegible]

M. Brion, déjà connu dans le commerce des marchandises, espère mériter [illegible] la faveur du public, [illegible].

RAPPORTS DES DECISIONS DE LA COUR SUPREME [illegible] ROBINSON.

LE premier volume de la nouvelle série des rapports des décisions de la Cour suprême de l'Etat de la Louisiane, par M. Robinson, vient de paraître, et sera délivré aux souscripteurs au magasin des soussignés, au coin des rues Chartres et [illegible] Bienville.
[illegible]

11 oct [illegible] JOHNS & co.

HAVANES [illegible] Havane [illegible]
Soct CANTIN, DABAN & Co. 11 et 16, St. Louis.

EAU DE VIE de Cognac [illegible]
[illegible] F. JORDY, 11, rue Royale

COUVERTURES [illegible] à vendre par
F. JORDY, 116, rue Royale.
22 sept.

TABAC MANUFACTURE.

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment complet de tabac venu directement de la Virginie, qu'ils offrent à vendre à prix modérés et à des conditions avantageuses.

J. W. Morgan [illegible] En caisses.
T. Hays, extra Honey Dew [illegible] En 1/2 do.
Saunders Sun Cured [illegible]

et une grande quantité d'autres de marques de choix, en morceaux de 8, 16 [illegible].

W. C. HOSKINS & co.
20 sep—1m 19 et 21 Bank place

SANGSUES,

Entrepot général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée.

REÇU par le navire [illegible] des Sangsues de bonne qualité et [illegible] à vendre à tout prix.

Ayant fait considérablement [illegible] les marchands et les consommateurs trouveront toujours à cet entrepôt des sangsues fraîches et de [illegible].

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.
13 sept—6m.

200 paniers POMMES DE TERRE reçus par le navire Rubicon.

A VENDRE par les soussignés: chaises acclimatées, en douze, Brittannia et coton, Cravattes satin assorties en qualités et couleurs, tapis de drap pour tables et pianos, bretelles gomme élastique différentes qualités, gants de soie, fil, laine [illegible] de coton, bas de coton et soie [illegible] pour hommes et femmes, [illegible], poil de chèvre, boutons [illegible] soie [illegible], eau de Cologne, parfumerie, [illegible], pistolets [illegible], [illegible] marque de pistolets [illegible], peaux de mouton, gants de bottes, savon français [illegible], etc.
CASTAING & LOMBARD,
8 oct 35 Conti

AMUSEMENTS.

SALLE D'ORLEANS.

Le public est respectueusement informé que la salle de Bal d'Orléans sera ouverte de nouveau

CE SOIR 15 DU COURANT,
PAR UN

Grand Bal paré.

Et qu'en conséquence de la dureté du temps, le prix d'entrée pour les Messieurs, sera réduit à UNE PIASTRE.

Les dames ne paieront rien.

Les portes seront ouvertes à sept heures et demie du soir.

L. TRIGANT,
11 oct—3 Directeur.

MOUSQUETTIERS DE MONTE VERNON

ATTENTION

La Compagnie prendra les armes Dimanche prochain le 16 del corriente [illegible] pantalon blanch [illegible] alle 10 [illegible] à [illegible].

MONDELLI,
15 oct capitano

CAZADORES DE ORLEANS.

El Domingo proximo 16 del corriente, tomara las armas la compañia, para un paseo militar, y se reunirá en el sitio acostumbrado à las 2 1/2 de la tarde con casaca de paño y pantalon blanco.

Se recomienda la puntualidad à todos los miembros activos.

Nueva Orleans, 11 octubre 1842.
De orden del capitan. A. RIVAS,
11 oct Sargento primo

ECLAIREURS D'ORLEANS, Attention!

La Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 16 du courant, et se réunira sur la place du Cirque à 7 heures précises du matin, en tenue d'été.

Par ordre du capitaine.
F. A. AUBERT, sergent major.

Il y aura jusqu'à nouvel ordre, exercices [illegible] de chaque semaine, au [illegible] Les sous-officiers et [illegible] sont y assister ponctuellement.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
Dirigée par
Mme. Auguste
Nouvelle Orléans, [illegible] rues St. Louis [illegible] No. 108.

MADAME A[illegible] a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle se propose d'ouvrir [illegible] Orleans, un externat et pensionnat [illegible] les soins les plus consciencieux seront [illegible] élèves, et en veillant également au développement moral et intellectuel des jeunes demoiselles que l'on voudra bien lui confier, elle portera toute son attention à la conservation de leur santé. L'établissement sera ouvert le premier lundi de Novembre.

Prix:
Pensionnaires.

[illegible] générale en français et en anglais, dessin, couture, broderie tapisserie.	$15 par mois d'avance		
[illegible]	10	do	do.
[illegible]	10	do	do.
[illegible]	5	do	do.

Externes.

Instruction générale en français [illegible]	$ [illegible] mois d'avance		
[illegible] au-dessous de [illegible] ans	6	do	do
[illegible]	10	do	do
[illegible]	10	do	do
[illegible]	10	do	do

On donnera des leçons particulières d'Espagnol et d'Allemand.

Livres, ardoises, plumes et papier seront fournis par l'établissement.

Chaque pensionnaire doit avoir un lit complet qu'elle reprendra à sa sortie de l'institution.

Les pensionnaires ne pourront sortir ou recevoir des visites, que le samedi, après 3 heures, et le dimanche, toute la journée.

11 oct—3

ON demande une gardienne d'enfans, ayant d'excellentes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille mercredi de midi à deux heures.
11 oct

A LOUER—Une BONNE NOURRICE.—S'adresser au bureau de cette feuille.
11 oct

OUVERTURE DU RESTAURANT DE LA MONNAIE.

M. CHAPON, avantageusement connu depuis plusieurs années dans cette ville, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un restaurant sous le nom de RESTAURANT DE LA MONNAIE, à l'angle Quartier et Vieille Levée, en face de l'hôtel de la Monnaie.

Il ne négligera rien pour être agréable à ceux qui voudront visiter son nouvel établissement.

11 oct—3 F. CHAPON

COLLIERS POUR CHIENS.

AVIS—On trouvera chez P. Leverrier coin de Chartres No. 24 entre Bienville et Conti, l'assortiment le plus complet en cuivre pour l'usage des chiens.
11 oct P. LEVERRIER

COKE (ou charbon de terre à usage de gaz)

LA Compagnie du Gaz a réduit le prix du Coke à [illegible] la barrique [illegible]

DAVID JOHN ROGERS,
15 oct Surintendant du dép. au Gaz

AVIS. Le soussigné informe le public, que par suite de la perte d'une première lettre de change qu'il a achetée à la banque de l'Union, les deux autres seront refusées.
16 oct JOHANN RUFIA.

AVIS.

A LOUER pour tenir une Maison d'Education, les établissements où se trouvait le Collège Poydras, consistant en une grande maison en briques [illegible] avec [illegible] cour [illegible].

[illegible]

Les Administrateurs du College Poydras. GUSTAVE DELAMARE.
Pointe Coupée, 5 Octobre 1842.

A LOUER—Une maison de quatre chambres et galerie fermée. Le tout [illegible] neuf, et deux chambres dans la maisonnette située rue des Ursulines [illegible] St. Claude. Egalement une maison de [illegible] rue Villère entre St. Philippe et Ursulines.
J. LAMAIRE,
1 oct—2 40 Vieille Levée

A LOUER—Les trois étages au-dessus du Bureau de la Compagnie d'Assurance, à l'encoignure des rues Camp et Gravier. Le second étage [illegible] chambres bien faites [illegible]
S'adresser au Bureau de la Compagnie d'Assurance Western Marine.

A LOUER—Les deux jolis Magasins en briques et à trois étages, nos 25 et 27, rue Gravier, et actuellement occupés par MM. G. A. Lewis & Brother, [illegible]. On pourra en donner possession le 1er novembre. S'adresser à WOOD & SIMMONS
80, Magasins.

A LOUER—Le magasin No. 35, rue de la Douane [illegible] ainsi que les entrepots dans l'intérieur Nos 79 et 92, rue Royale, avec les entrepots dans l'intérieur. On peut en prendre possession le 1er novembre. S'adresser à WM. GRANT,
8 oct 28 Douane

AVIS aux personnes qui ont besoin de louer des Maisons ou des magasins.
A louer plusieurs maisons et magasins à très bas prix, No. 128, rue Royale, chez
1 oct J & L GARNIER.

A LOUER à l'encoignure des rues Jackson et Tivoli, une maison à un étage, composée de quatre appartemens avec cuisine. La dite maison est [illegible] pour tout negoce et surtout pour une grocerie de la ville. S'adresser à JOHN VIGO,
4 oct—3 Encoignure Girod et Levée

A LOUER présentement—Deux maisons en briques à trois étages, rue de Marigny, entre la rue de la Levée et celle de la Victoire, avec cuisines, dépendances, cour et waterworks.
Une autre maison à trois étages, située dans la même [illegible]. Possession donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à T. R. HYE,
ou à Mme Vve. BORDUZAT,
4 oct—7 Encoignure Dauphine

MAISONS A LOUER—Une maison à deux étages, rue de [illegible], située rue des Mayadis entre celles de Gallatin et Clio, avec un terrain pour jardin, des écuries, etc.
Deux maisons en briques, à trois étages, rue de Cirque, entre Canal et Commun. Pour plus amples informations, s'adresser à PRIESTLEY & BEIN,
1 oct 19 Nouvelle Levée

A LOUER—Le magasin No. 22, Bank Place. Pour les termes s'adresser à
WIGGIN & DAVENPORT,
4 oct 33, Magasins

A LOUER—Un bureau sur la façade du Magasin No. 33, rue des Magasins. S'adresser à
WIGGIN & DAVENPORT,
4 oct 33, Magasins

A LOUER—La maison à trois étages, sise à l'encoignure de la rue St. Charles et de la place Lafayette, avec des emplacements convenables pour bureaux.
Pour les conditions, s'adresser à
1 oct A LEDOUX & co, 77 Canal

A LOUER—Un vaste magasin à trois étages, situé rue de Chartres, No. 47, entre les rues Douane et Bienville, et occupé maintenant par MM. [illegible]. Ce magasin sera loué avec les étagères et comptoirs qui le garnissent, il est éclairé par le gaz et à l'eau dans la cour. Il y a de plus, un grand arrière-magasin à deux étages et un hangar couvert en zinc. On pourra en prendre possession le 1er octobre prochain. S'adresser à Dr. BLANCHARD,
Encoignure Bourbon et St. Louis, entre six et neuf heures du matin, et deux et quatre heures de l'après midi
13 sep—6

TARIF DES DROITS DE DOUANE
En Français,

AVEC la traduction de l'acte du 30 aout 1842, augmenté de renseignements utiles, tableaux de monnaies, poids et mesures, etc.

Par M. LOUIS DELETRA, député contrôleur de la douane de la Nouvelle Orleans. Prix $1 50.

Se trouve chez V. Hebert, successeur de M. Frémaux, 117 rue de Chartres. 12 oct—6

DISSOLUTION—La société ci-devant existant entre les soussignés, sous la raison de Cammack & Ringgold, est dissoute à dater de ce jour, par consentement mutuel.
R. C. CAMMACK.
A. B. RINGGOLD.

PAPIER PEINT—Un superbe assortiment d'environ 1000 rouleaux de qualités diverses, par balle de 200 rouleaux, récemment reçu et à vendre par J. E. LOREILHE,
11 oct Encoignure Royale et Douane

LIQUEURS en cruches de porcelaine—Enbaleses de 12 cruches, à vendre chez J E LOREILHE,
11 oct Encoignure Royale et Douane

CITRONS de Messine, en débarquement, huile de [illegible] supérieure,
Cordes d'emballage de l'Inde et du Kentucky,
Vins, claret, muscat, malaga, et champagne,
Cordage de Manille, grosseur assortie,
Amandes à coque molle,
Mouline à coton, de Carver, à vendre par
GEO. GREEN & BRO.,
11 oct 82, Gravier

2 [illegible] Rum de la Jamaïque;
[illegible] caisses Kirchenwasser véritable;
20 do Absinthe Suisse;
2 balles Couvertures superfines de 7 et 12 points, pour lits, à vendre par
8 oct BLANCHARD, KIMER & Co, 56, Bienville.

10,000 boites et demi boites sardines à l'huile de J. Colin de Nantes,
[illegible]
à vendre à très bas prix [illegible]

HUILE de baleine [illegible] à vendre par
1 oct CANTIN, DABAN & Co, 11 et 16, St. Louis.

[illegible] Whiskey Monongahela No. 1 [illegible]
CANTIN, DABAN & Co. 11 et 16, St. Louis

[illegible] A. BAUDIN, [illegible]

PAQUEBOT POUR LA MOBILE.

En attendant [illegible] les lieux intermédiaires.

Le superbe bateau à vapeur CREOLE, capitaine [illegible] partira [illegible] Commune

POUR ST LOUIS—Le [illegible] vapeur [illegible]

JOHN R. SHAW, [illegible]

POUR ST. LOUIS—Le [illegible] vapeur [illegible]

POUR ST. LOUIS [illegible] vapeur LOUISA [illegible]

C. DOANE & Co, agents.

AVIS

Ligne de la malle des E. U. entre la Nouvelle Orleans et Mobile,

Les bateaux partiront tous les jours pour Mobile après l'arrivée des chars de onze heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à
29 sept A. G. BLOO, 86 Camp,
Bureau de la malle des Etats Unis

POUR NEW-YORK—Le navire de première classe MARY & FRANCES, partira [illegible]
S. & J. P. WHITNEY,
15 oct 23 Camp

POUR [illegible]
S. & J. P. WHITNEY.

POUR MARSEILLE—Le navire de première classe MARIA CLEAVES, capitaine Thompson [illegible] balles de coton [illegible]
E. H. GALE,
15 oct 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire HANNIBAL [illegible] partira sous peu. Pour fret [illegible]
J H ASHBRIDGE,
97 Camp

POUR LIVERPOOL—Le beau navire, ALBERTINE, capitaine Turvey, ayant la plus grande partie de son chargement engagé [illegible]
LEVI H GALE,
93 Commune

A FRETER—Le brick TOM PAINE, capitaine [illegible]
G. BEDFORD, 47 Commune.

POUR [illegible]—Le navire SUZANNE [illegible]
S. & J. P. WHITNEY

POUR NEW YORK—Le navire A.Z. [illegible] ZOTOFF, capitaine Merrill, ayant la plus grande partie de son chargement engagé [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] DEUCALION, capitaine Alen, partira [illegible]
S. & J. P. WHITNEY

POUR GALVESTON, [illegible]
A. T. WESCOTT, [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible]

POUR BOSTON—Le navire [illegible]
S & J P WHITNEY

POUR NEW YORK—Le navire [illegible]
S & J P WHITNEY

POUR [illegible] DON JUAN, [illegible]
S & J P WHITNEY, 23 Camp

POUR BOSTON—[illegible]
HARROD & DARLING,
60 Commune

POUR [illegible]
S & J P WHITNEY

[illegible] GREEN & [illegible]

[illegible] BROTHER, [illegible]

[illegible] LEVIN, OYLE, [illegible]

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société connue sous la raison LAUVE FRERES, est dissoute [illegible] à compter de ce jour [illegible] Omer Lauve [illegible] liquidation [illegible].

Nlle. Orléans, 1er. octobre 1842.
(Signé) OMER LAUVE
1 oct—1m ULGER LAUVE

LE Soussigné profite de cette circonstance pour faire savoir aux habitants ainsi qu'au public en général qu'il continue le même genre d'affaires en son nom particulier pour son propre compte. Il [illegible] ponctualité [illegible] l'encouragement du public.
Nlle. Orléans, le 1er octobre 1842.
1 oct—1m Signé. OMER LAUVE.

BAZAR PARISIEN,
Encoignure Royale et Dumaine.

LES Soussignés offrent en ce moment [illegible] arrivés de Paris,
Chapeaux de castor [illegible]

[illegible] EN GROS.

[illegible]
1 oct [illegible] NORMANDIE FRERES

CHANGEMENT DE DOMICILE

MM. LATOUR & DUCRET, chaudronniers, ont transporté leur domicile du no. 14, rue St. Louis au [illegible].
8 oct—6

AVIS.

LE public est prévenu que par une résolution du conseil des Marguilliers de l'église St. Louis en date du 26 septembre courant, toutes les demandes d'enterrements de veuves se faire à dater du 1er octobre prochain, au bureau du secrétaire au [illegible] St. Antoine, ou [illegible], de l'autorité [illegible] décès.
A. DUBUC,
29 sept—6 Secrétaire

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

CONFORMEMENT à une résolution de l'assemblée des Actionnaires [illegible] le Comité d'investigation donne avis que le 7 novembre, le premier lundi du mois prochain, sera le jour fixé pour faire son rapport. Les actionnaires sont invités à se réunir, au jour indiqué, à ladite banque, en cette ville, à 11 heures A. M.
Nouvelle Orléans, 6 octobre 1842.
Par ordre du Comité,
6 oct—4 ARNOLD BODIN, Secrétaire.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le [illegible] septembre 1842.

LE Président de cette institution ayant été requis par plus de VINGT actionnaires, possédant [illegible] convoquer une assemblée des actionnaires [illegible].

[illegible] le 14 mars 1842 [illegible]

[illegible] J. B. PERRAULT,

H. DE GOER & HAUSLAND, ont transporté leur magasin sur le coin de Chartres, No. 30, [illegible] des marchandises françaises, reçues par les navires Rubicon, Anaconda et Climax, du Havre.

Commandes 3/4, 4/4 et 5/4, dessins les plus nouveaux et légers pour enfants;
Draps et casimirs nouveautés;
Do. do. Boujean, grandes nouveautés;
Indiennes et [illegible] pour robes [illegible] et pour enfants, flanelle française unie et croisée [illegible] cachemire, bas de soie pour hommes, [illegible] de Bretagne [illegible], laine de toutes couleurs, [illegible], de laine, mouchoirs [illegible], de laine, paletots et autres [illegible] quantités d'autres marchandises.
4 oct

MAGASIN DE TAPIS,
Rue de Chartres, No. 32.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a en vente, un bel assortiment de tapis de toutes espèces, composé de moquette, de [illegible], Bruxelles, Ingrain, [illegible], tapis de tables, stores, &c.

Le plus bel assortiment de tapis de table en [illegible], dans [illegible] les plus nouveaux.

[illegible] à vendre à bas prix.
4 oct A. SCHOONMAKER.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ

A [illegible] rue Bourgogne [illegible]

Conditions—Comptant en espèces. 15 oct

PAR R B SYKES.

LE soussigné vendra aujourd'hui samedi, 15 du courant, à onze heures à son magasin No. [illegible]

A MIDI.

[illegible] barils [illegible], 5 caisses pipes et autres, etc.
15 oct

PAR R B SYKES

Mobilier des gardiens du port

IL sera vendu aujourd'hui samedi, 15 du courant, à midi à son magasin encoignure rue des Magasins, No. 51 [illegible] sur le brick [illegible], de la Havane à la Nouvelle Orléans [illegible] au gardien du port [illegible].
Conditions, comptant en espèces. 15 oct

PAR VINCENT & DE FERIET.

140, rue de Chartres.

IL sera vendu jeudi 13 vendredi 14 et samedi 15 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, le stock de marchandises de A. Dozant & Co., se composant [illegible] et d'hiver. La [illegible], les marchandises pourront être examinées [illegible]
11 oct

Vente [illegible] Propriétés dans la Seconde Municipalité.

PAR J. A. BEARD.

Bureau rue des Magasins, 45.

IL sera vendu à l'encan samedi, 15 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés de valeur suivantes:

1o. Un Lot de Terre dans la rue St. Joseph, près la Levée, actuellement occupé par un boutique de [illegible] et un chantier de bois, mesurant 24 pieds [illegible] face, sur 112 pieds 11 pouces de profondeur, sur une ligne et 106 pieds 7 pouces sur l'autre ligne, et 7 [illegible] profondeur.

2o. Un Lot de Terre, attenant au lot ci-dessus, mesurant 21 pieds de face, sur 105 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

3o. Deux Lots de Terre dans la rue des Pacaniers, (terre dessus) mesurant [illegible] pieds de face, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

4o. Un Lot de Terre dans [illegible] de Lafayette, attenant à la Levée, mesurant 30 pieds [illegible], et la rue Annelle, sur 150 pieds [illegible].

5o. Un Lot de Terre dans la rue Front, entre [illegible] mesurant [illegible] pieds de profondeur, propriété très [illegible].

[illegible] lots de Terre situés dans la rue des Magasins [illegible]

[illegible]

Un Lot de Terre [illegible] rue Tchoupitoulas [illegible] mesurant 21 pieds de face sur [illegible] 175 pieds [illegible]

Conditions [illegible]

Les actes de vente [illegible] aux frais des acquéreurs.

SALLE WASHINGTON
PAR ANTHONY FERNANDEZ.

MERCREDI prochain, 19 du courant, à 12 heures et le [illegible] sera vendu [illegible] plus [illegible] Les conditions, qui sont [illegible] au moment de la vente.

PAR S. GUENAULT.

IL sera vendu lundi [illegible] 1842, à midi précis, à la Bourse [illegible] St. Louis, entre les rues Bourgogne [illegible].
[illegible]
13 oct

PAR J. A. BEARD, [illegible]

IL sera vendu [illegible] à la Bourse St. Louis.
[illegible]

Terms, 10, [illegible] 30 pieds [illegible]

[illegible]

Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, par devant J. Cuvillier, not. pub. 13 oct—8

[illegible] Fournitures de Bureaux
PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu lundi, 17 du courant, à midi [illegible] No. 10 de la rue de Chartres [illegible].

[illegible] registres, blancs [illegible] etc. etc. etc.

[illegible] Conditions: toutes les sommes au dessous de $100, comptant; [illegible]

N. B.—On peut se procurer des catalogues chez [illegible] & Co. 15 oct

[illegible] PAR JOS. A. BEARD.

[illegible]

PAR A. FERNANDEZ.

IL sera vendu lundi, le 20 octobre, à la Bourse St. Louis, à midi,

1. L'Habitation de Plaisance, située dans la paroisse de l'Assomption [illegible] de la rive droite du fleuve.

[illegible]

Conditions [illegible] 15 sept—1d

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, que son bureau d'encan a été transféré au No. 45, rue des Magasins, [illegible]

Il y a, [illegible] au bureau d'encan, un bureau de courtier de toutes les descriptions de propriétés. Les personnes qui désirent vendre ou acheter, sont invitées à laisser leurs instructions au magasin.

15 sept J. A. BEARD.

CHARBON, BOIS, etc.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un approvisionnement de charbon Cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à de bas prix.

B. & A. SOULIE,
[illegible] 153 rue Bienville, au [illegible]

CHAUX, SABLES, [illegible] BRIQUES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c constamment en vente, par le soussigné, au Bassin [illegible]
CHS. GUERNARD

AVIS DE SOCIETE—Les soussignés ont formé une société à dater du 1er, du mois dernier, sous la raison J. Faann, Dennas, Crenshaw & Moon, à l'effet de faire [illegible] commission en général, recevoir et expédier.

THOMAS FEARN,
JAMES J. DONEGAN,
ASBURY CRENSHAW,
4 oct—6 ISAAC W. MOON.

AVIS—Un soussigné offrent à vendre au prix courant [illegible] de marchandises [illegible]

A. DUFOUR & Co,
16, Chartres.

[illegible]

LE. LOREUIL [illegible]
Encoignure Royale et Douane

BOUQUETS [illegible] de Bassett [illegible] en magasin et à vendre par [illegible] DUNBAR & Co
16, rue Douane

BARILS Farine—[illegible] barils [illegible] bon état [illegible] à vendre par [illegible] KODITAILLE,
[illegible] Notre Dame.

BOTTES, &c—[illegible] caisses bottes [illegible]
R [illegible] 24, Douane.

TOILE d'emballage du Kentucky [illegible] à vendre par A LEDOUX & Co
4 oct 77, rue Canal

BILLETS de [illegible] pour de la quincaillerie [illegible]
PRIESTLEY & BEIN,
4 oct 19, Nouvelle Levée

$5 DE RECOMPENSE.

Seront données à quiconque logera dans une prison de cet Etat, le nègre RICHMOND, natif de [illegible] la paroisse Saint Jean Baptiste, dans la nuit du [illegible] agé d'environ 30 ans [illegible] parle anglais et un peu le français, ayant une [illegible].
[illegible] L. ORY.

$10 RECOMPENSE.

PARTI marron de l'habitation Laudier, le nègre JACOB, taille cinq pieds et six pouces, boitant de la jambe droite et ayant le pied [illegible] à l'envers, le nez [illegible], les cheveux longs et un peu crépus [illegible]. Il appartient à Mlle Babet Mandes.

La récompense ci dessus sera donnée à quiconque le ramènera au soussigné ou le livrera à une geôle quelconque.

Nouvelle Orléans, 10 octobre 1842.
D. J. QUEN.
11 oct—4 A la prison d'en bas

$10 RECOMPENSE.

PARTI marron de la Prison d'en bas, le nègre BLACK WILLIAMS, [illegible] environ 5 pieds 4 pouces, [illegible] parle anglais et un peu le français. Il avait [illegible] un collier droit autour du cou [illegible] mois il parait qu'on l'a [illegible] bien habillé [illegible].

La récompense ci-dessus sera [illegible] quiconque ramènera à la geôle [illegible]
D. J. QUEN
11 oct Secrétaire

DOUBLURE [illegible] à vendre par [illegible] & HERNANDEZ,
4 oct 57 Toulouse